AVERTISSEMENTS AGRICOLES

AUVERGNE ET LIMOUSIN

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier

63034 Clermont Ferrand Cedex

(73) 92-42-68

SPV

BULLETIN TECHNIQUE

PUBLICATION PERIODIQUE

Edition générale

ABONNEMENT ANNUEL: 115 F — Régie de Recettes de la D.D.A. C.C.P. Clermont-Ferrand 5 503.17 — Numéro d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD — N° de série : 345 — DIRECTEUR-GERANT : B. MORIN

Le 20 Janvier 1984

COLZA

N°1

TRAITEMENTS DE RATTRAPAGE

- Larves d'Altise,
- Larves de Charançon du bourgeon terminal.

1°/ - SITUATION

Des sondages réalisés depuis Décembre nous montrent que dans l'ensemble les infestations larvaires d'Altise sont relativement faibles en AUVERGNE.

La protection contre les adultes à l'automne a été quasi générale dans l'ALLIER.

En LIMOUSIN, seules quelques parcelles non protégées peuvent présenter des degrés d'infestation plus élevés de l'ordre de 40 à 50 % de pieds attaqués (ARNAC-la-POSTE et ST-JUNIEN, 87).

Les larves de Charançon du bourgeon terminal sont rares dans les zones où cet insecte a eu une certaine activité à l'automne (ALLIER et nord du PUY-DE-DOME).

2°/ - PRECONISATIONS

- ALTISE

Une visite de vos parcelles s'impose particulièrement dans celles où la lutte contre les adultes n'a pas été effectuée à l'automne.
Examiner 25 plantes au minimum par parcelle.

Les plantes attaquées sont facilement reconnaissables par leurs pétioles déformés par les larves présentes à l'intérieur.

Plus les larves sont âgées, plus les symptômes sont visibles (galeries brunâtres).

Le traitement doit être réalisé avant que les larves n'atteignent le centre de la rosette.

SEUIL D'INTERVENTION

Un traitement est justifié si au moins 70 % des plantes sont attaquées.

PRODUITS

. Oléoparathion éthyl : 300 g de m.a./ha
. Oléoparathion méthyl : 350 g de m.a./ha

Réaliser ce traitement lorsque la température est supérieure à 5 - 6° C.

Ne pas mélanger votre insecticide avec un herbicide et respecter un délai de 3 semaines entre l'application des 2 produits.

- CHARANÇON DU BOURGEON TERMINAL

Dans la plupart des situations, un traitement est inutile, les populations étant très faibles.

Si exceptionnellement, une infestation importante était constatée dans une de vos parcelles, c'est-à-dire au moins 20 % des pieds attaqués, il serait nécessaire d'intervenir avec un des produits suivants :

. Oléoparathion éthyl : 350 g de m.a./ha
. Oléoparathion méthyl : 400 g de m.a./ha

Les symptômes sont semblables à ceux de l'Altise à la différence près que les pétioles présentent des excroissances et des éclatements.

A I L

POURRITURE BLANCHE

Traitement avant plantation.

Un traitement des caïeux avant plantation est recommandé par enrobage.

Utiliser l'un des produits suivants :

. ROVRAL (iprodione) à 30 g pour 10 kg de semence
. RONILAN (vinchlozoline) à 30 g pour 10 kg de semence.

DESHERBAGE DE L'AIL

TRAITEMENT DE PRE-LEVEE

Matières Actives	Produits commerciaux	Conditions d'emploi
Trifluraline 1200 g/ha	TREFLAN (Eli-Lilly) 2,5 l/ha TREFLAN J (Eli-Lilly) 5 l/ha	Pré-plantation - incorporation dans les 4 heures suivant le traitement. Efficace sur gaillet, lamier, stellaire, véronique, paturin, vulpin - est irrégulier sur folle avoine et insuffisant sur capselle, moutarde, ravenelle, séneçon. Ail d'automne uniquement.
Butraline 3600 g/ha	AMEX 820 (Sopra) 7,5 l/ha	Post-plantation Efficace sur chénopode, amarante, mouron, renouée, vulpin, graminées estivales - sans intérêt sur capselle, morelle, sanve, ray-grass.
Méthabenzthiazuron 2800 g/ha	TRIBUNIL (Bayer) 4 kg/ha	Post-plantation Efficace sur chénopode, matricaire, mouron des oiseaux, renouée, paturin, vulpin - gaillet, ray-grass et folle avoine sont résistants. Réduire la dose à 3,5 kg sur ail de printemps.
Néburon 3000 g/ha	Nombreuses spécialités	Post-plantation Efficace sur capselle, chénopode, matricaire, mouron des oiseaux, paturin, vulpin - insuffisant sur gaillet, véronique, ray-grass. Activité réduite en sol très argileux ou riche en matière organique.
Nitrofène + néburon 1500 g + 1930 g/ha	HERBALT S (Pépro) 6 kg/ha	Post-plantation Efficace sur capselle, chénopode, matricaire, mouron des oiseaux, véronique, paturin, vulpin - insuffisant sur gaillet et folle avoine.
Trifluraline + linuron 1200 g + 600 g/ha	CHANDOR (Eli-Lilly) 5 l/ha	Post-plantation. Efficace sur matricaire, véronique, vulpin, paturin - sans action sur folle avoine - faible sur gaillet. Ail d'automne uniquement.

VIGNE

ESCA

Les champignons responsables de cette maladie pénètrent au niveau des plaies de taille. Les feuilles rougissent en cours de saison, et le cep peut dépérir brutalement en été (apoplexie).

La lutte est surtout préventive : elle commence par :

- *l'élimination des souches atteintes : arrachage, brûlage,*
- *la limitation des grosses plaies de taille.*

Dans les parcelles contaminées, effectuer une application d'arsénite de sodium à la dose de 1 250 g d'arsénic par hl d'eau.

EXCORIOSE

La présence de cette maladie peut être décelée au moment de la taille, au niveau des premiers entre-noeuds :

- crevasses plus ou moins profondes,
- blanchiment de l'écorce avec une ponctuation noire.

Dans les parcelles contaminées, deux possibilités de traitement sont envisageables :

- *en hiver, en pré-débourrement,*
- *au printemps, en post-débourrement (voir avis ultérieur).*

Le traitement d'hiver sera réalisé avec une spécialité à base d'arsenite de sodium à la dose de 625 g d'arsenic par hl d'eau.

UTILISATION DE L'ARSENITE DE SODIUM

LE PRODUIT, TRES TOXIQUE DOIT ETRE MANIPULE AVEC PRECAUTION

- seules les spécialités contenant un répulsif peuvent être utilisées : PYRALESCA R - PYRALUMNOL R,
- traiter sur vigne taillée depuis au moins 10 jours et avant débourrement,
- choisir une journée sans vent, pluie ou gel,
- effectuer la pulvérisation avec une lance à jet dirigé, en mouillant abondamment,
- les utilisateurs devront prendre certaines précautions : port de gants, éviter de fumer, de boire, de manger pendant le traitement.

EUTYPIOSE

Cette maladie se manifeste par un affaiblissement progressif des souches : les pousses ont des entre-noeuds courts; les feuilles sont petites et crispées.

La coupe d'un bras atteint montre une section avec une nécrose brune, dure, de forme triangulaire.

P.288

La contamination s'effectue au niveau des plaies de taille.

MOYENS DE LUTTE

Seules des mesures prophylactiques sont envisageables :

- éliminer les tas de souches à proximité des vignes,

- dans les vignes, détruire les ceps atteints et les bois de taille,

- diminuer les risques de contamination en évitant d'effectuer de grosses blessures et en travaillant par temps sec et calme,

- protéger les plaies aussitôt après la taille avec une bouillie à base d'un benzimidazole à 12,5 g de matière active par hl (bénomyl, carbendazime, thiophanate méthyl).

Utiliser un pulvérisateur manuel, ou mieux encore, un sécateur pneumatique-pulvérisateur.

ΩΩΩΩΩ

ΩΩΩ

ΩΩΩΩΩ